

Un centre d'histoire de l'immigration

Pourquoi et comment ?

L'heure est-elle venue de la reconnaissance du "passé composé" de la France ? On peut l'espérer, au vu des premières conclusions de la Mission de préfiguration pour un Centre de ressources et de mémoire de l'immigration, confiée à Jacques Toubon, ancien ministre de la Culture et ancien garde des Sceaux. On trouvera ci-dessous l'essentiel des débats qui depuis six mois ont alimenté les travaux du Conseil scientifique, du Forum des associations et du Comité technique, les trois instances mises en place dans le cadre de cette mission.

par **Philippe Dewitte**,
secrétaire du Conseil
scientifique – Mission
de préfiguration pour
un Centre de ressources
et de mémoire
de l'immigration

1)- Pour ne citer
que quelques exemples :
Vingtième siècle, n° 7,
juillet-septembre 1985,
"Étrangers, immigrés,
Français" ; Gérard Noiriel,
*Le creuset français. Histoire
de l'immigration, XIX^e-XX^e
siècles*, Paris, Seuil, 1988 ;
*Presse et mémoire. France
des étrangers, France des
libertés*, Paris, Éditions
Mémoire Génériques-
Éditions ouvrières, 1990 ;
*Toute la France. Histoire
de l'immigration en France
au XX^e siècle*, Paris, Somogy,
1998, ainsi que les travaux
de Janine Ponty sur les
Polonais, Nancy Green sur
les juifs d'Europe centrale
et orientale, Pierre Milza
sur les Italiens, Ralph Schor
sur l'opinion publique
française et les immigrés
dans l'entre-deux-guerres,
Patrick Weil sur la politique
de l'immigration, etc.

2)- *Migrance*, n° 19,
quatrième trimestre 2001,
"Rapport pour la création
d'un Centre national
de l'histoire et des cultures
de l'immigration".

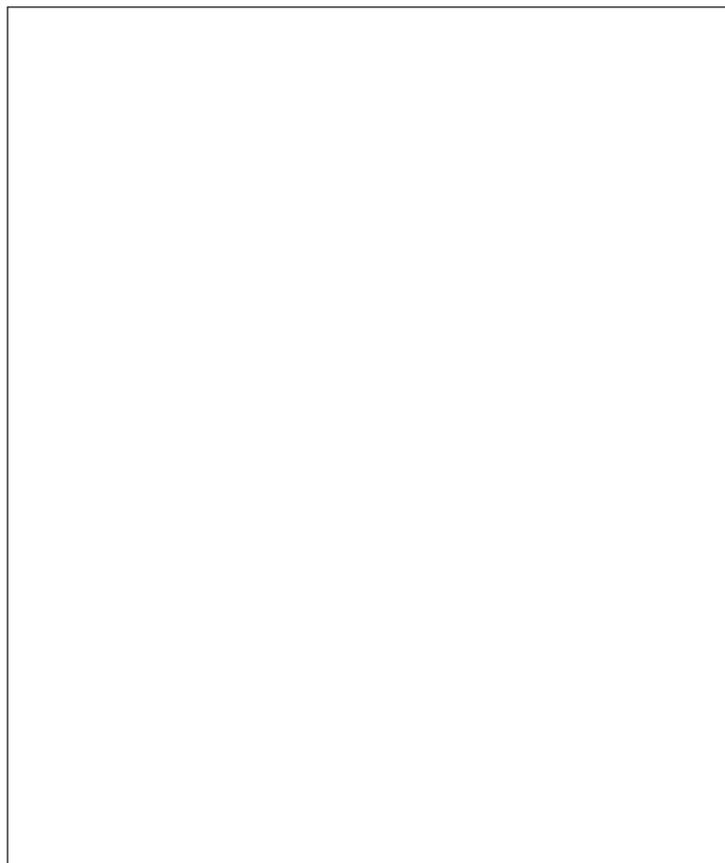
Ainsi donc, un projet que certains caressent depuis bientôt une quinzaine d'années semble désormais en mesure de voir le jour. En effet, l'idée d'un "musée de l'immigration" – même si le terme ne fait pas l'unanimité –, est née dès la fin des années quatre-vingt, alors que l'histoire de l'immigration, cet "objet académique non identifié", commençait à percer le mur d'indifférence qui avait caractérisé jusque-là l'attitude du monde universitaire. Des associations étaient de leur côté parties à la recherche du passé de la France en tant que terre d'immigration, conscientes de l'importance de cette quête mémorielle, à la fois pour l'affirmation identitaire de leurs "communautés" et pour la reconnaissance sociale, politique, culturelle, de la société globale. C'est cette conjonction qui avait alors donné lieu à des expositions (*voir l'article de Driss El Yazami, p. 36*), films et manifestations diverses, à la frontière entre recherche universitaire et militantisme associatif⁽¹⁾.

En 2001, enfin, les pouvoirs publics avaient semblé prendre conscience de l'importance symbolique d'un lieu de mémoire qui verrait la République reconnaître les apports étrangers dans l'histoire de la nation. En effet, à cette date, le Premier ministre avait commandé un "Rapport pour la création d'un centre national de l'histoire et des cultures de l'immigration" à Driss El Yazami, délégué général de l'association Génériques et vice-président de la Ligue des droits de l'homme, et Rémy Schwartz, maître des requêtes au Conseil d'État et professeur associé à l'université de Versailles Saint-Quentin⁽²⁾. Ce travail fut donc l'aboutissement d'une décennie de réflexion et de tentatives avortées pour mettre sur pied un lieu dédié à l'histoire et aux cultures de l'immigration, et c'est à partir de ses conclusions que le gouvernement actuel a décidé, lors du Comité interministériel à l'intégration du 10 avril 2003, de mettre sur pied une "Mission de préfiguration pour la création d'un Centre de ressources et de mémoire de l'immigration". Voici donc un résumé, nécessairement schématique, des débats au sein de cette mission.

Un lieu de mémoire et de culture pour tous

Le futur “Centre” – faute de mieux nous l’appellerons provisoirement comme cela – devra s’adresser à un très large public, et il faut donc que son message soit simple et fort. Il faut d’une part valoriser la place de l’immigration dans l’histoire de la société française et de la nation, et d’autre part apprendre aux habitants de la France et aux Français à se voir autrement. Il faut entre autres lutter contre le “trou de mémoire” des générations nées en France, générateur de malaises identitaires (*voir l’article de Philippe Bernard, p. 27*), même si le Centre ne s’adresse pas aux seules populations issues de l’immigration mais bien à l’ensemble de la société.

De la même manière, si les scolaires constituent de toute évidence une des “cibles” privilégiées dans un tel lieu, il ne faut pas non plus que seul ce “public captif” vienne. Le Centre doit être capable de proposer des activités, un centre ressource, des séminaires et des colloques pour un public spécialisé, ou plus “averti”. Il faut qu’il soit un lieu, non pas de recherche à proprement parler, mais une tête de réseau capable d’impulser des projets, de mettre sur pied des colloques, séminaires,



© La Documentation française.

**Monument aux morts
érigé à Dakar,
capitale du Sénégal.**

rencontres de tous ordres. Indépendamment de ses missions propres, il pourrait regrouper dans un lieu unique d'autres institutions ayant des objectifs complémentaires afin de créer un véritable "pôle de référence" dans le domaine de l'histoire et des cultures de l'immigration, ce qui favoriserait la fonction de "rencontre" du Centre et démultiplierait son rayonnement.

Le futur centre devra ainsi comporter un espace multimédia gérant la documentation, les bases de données et une médiathèque. Il doit permettre d'orienter les demandes du public spécialisé et de répondre à la plupart de celles du grand public. Le Centre doit également fédérer les initiatives existant dans ce domaine et mettre en lumière ce qui a été fait, notamment par les associations. Il sera aussi un pôle d'édition publiant ouvrages, périodiques, supports pédagogiques. La gamme de ses publications devra couvrir les thématiques du Centre et viser un public de non-spécialistes. Notamment, il conviendra de développer la "vulgarisation" d'ouvrages grand public tout en initiant des publications à forte valeur ajoutée intellectuelle : revue de référence et de débats, suppléments hors-série, catalogues d'expositions...

Mais comment attirer un large public, généralement peu familiarisé avec les institutions culturelles ? Pour cela, il faut être capable de présenter les réalités humaines dans toute leur épaisseur, de toucher personnellement les visiteurs. Dans cette optique, des appels à collecte d'objets et de documents, par le biais de la télévision par exemple, seront destinés à populariser le projet, à sensibiliser un large public, à l'associer au lieu et à son enrichissement par le dépôt du journal de leur ancêtre, des photographies de son arrivée, etc. Les témoignages personnels, écrits ou audiovisuels, constituent en effet une irremplaçable source, dont l'émotion est directement transmissible à tout un chacun (*voir, par exemple, le récit à la première personne d'Étienne Guillemond, p. 60*).

Une mission civique et pédagogique

Toujours dans l'optique de populariser le "passé composé" de la France auprès d'un large public, une des missions les plus importantes du futur Centre touchera à la pédagogie, en particulier auprès des scolaires. Or on ne touchera pas ce public – qui ne vient pas spontanément dans les musées – avec seulement des cartes, des camemberts et des graphiques. Avec l'aide de l'Institut national de l'audiovisuel (Ina), un travail de recension des productions télévisuelles touchant au thème des migrations sera donc entrepris, suivi d'une politique de rachats des droits qui permettra de mettre à la disposition du Centre et des équipes pédagogiques une vidéothèque efficace. La Médiathèque des trois mondes (M3M) a d'ores et déjà présenté un projet visant à numériser et à rendre accessibles les ressources audiovisuelles et cinématogra-

phiques concernant l'histoire de l'immigration. De même, on pourra mettre à disposition du public les ressources les plus variées : livres, catalogues d'expositions, fonds d'images, musiques, etc.

Au-delà, le Centre proposera des modifications dans les programmes et les manuels scolaires, de façon à rendre à l'histoire de l'immigration toute sa place dans l'histoire de la nation. Dans le secondaire, en particulier, les programmes et les manuels ont tendance à cantonner l'immigration dans les cours de géographie et d'instruction civique. Cette dernière matière induit trop souvent des "bons sentiments" plus que de la pédagogie, elle a de plus tendance à parler de l'immigration seulement comme un "problème" (violence dans les cités, etc.). Il faut donc que l'immigration trouve plus de place dans les programmes d'histoire (en particulier pour mettre l'accent sur les apports, l'enrichissement de la nation), mais aussi en littérature (les auteurs francophones d'origine étrangère, par exemple, ou encore la "migration des mots") et dans les diverses expressions artistiques. Plus généralement, le Centre devra mettre en garde contre certaines tendances que l'on trouve dans les manuels : assimilation pure et simple entre colonisation et immigration, simplification à l'extrême des questions, présentation déséquilibrée des religions, etc.

De même, de nombreuses initiatives pédagogiques (PAE, projets d'action éducative ; TPE, travaux personnels encadrés, etc.) ont vu le jour ces dernières années un peu partout en France. Le rôle du Centre sera aussi de les recenser, avec l'aide du Centre national de documentation pédagogique (CNDP) et de l'Association des professeurs d'histoire et de géographie (APHG), de les faire connaître dans les établissements scolaires, de susciter d'autres initiatives du même genre.

Un réseau, virtuel et bien réel

Le Centre doit faire en sorte que le public adhère à ce projet avant même son ouverture. D'où le site Internet d'ores et déjà en place (www.histoire-immigration.fr), qui doit progressivement figurer virtuellement le futur Centre. Le site devra également inciter ses visiteurs à "sortir" du Centre, en leur proposant des fiches et des itinéraires de quartiers ou de bâtiments représentatifs de l'histoire de l'immigration, des expériences locales et des initiatives étrangères sur le sujet, etc. Par ce biais, le futur Centre peut ainsi toucher autant, voire plus, de visiteurs "virtuels" que "réels", et cette visite sur Internet les incitera à venir dans le Centre. Le site doit devenir un pôle de ressources en ligne dans une logique de portail grand public, lui-même conçu comme l'entrée sur un ensemble de bases de données indexées, mais également comme une ouverture et un renvoi vers le réseau des institutions et associations, locales, régionales, nationales et internationales, qui travailleront avec le Centre. Car le Centre ne doit pas cha-

peauter mais bien mettre en relation, s'appuyer sur les associations, les musées régionaux, les centres communautaires, à la fois pour collecter la matière première des expositions, mais aussi pour constituer et animer un réseau, fédérer les initiatives, les aider à voir le jour. Le Centre doit être conçu comme une institution à plusieurs pôles : une installation centrale, parisienne, prestigieuse et emblématique, afin de bien signifier l'importance que la nation accorde à cette institution, et des "antennes" régionales (associations, musées de société, centres de recherches, lycées, etc.), sans que l'une prenne le pas sur les autres. Les expositions temporaires pourraient ainsi être présentées en deux étapes ou plus, dans le futur "Centre" dans un premier temps puis ailleurs en région, ou bien initiées et inaugurées par un des partenaires et circulant ensuite dans toute la France. Car un des rôles du Centre est aussi de mettre en valeur les projets des acteurs, et non de prendre leur place. Il ne se substituera pas aux initiatives, il sera une vitrine de ce qui se fait, notamment à l'échelon local.

Enfin, le monde de l'entreprise doit être pleinement associé, puisque les immigrés sont initialement des travailleurs, des acteurs économiques. Si la France est la quatrième puissance économique mondiale, elle le doit aussi au labeur des immigrés. Il faut donc que les entreprises, en particulier les grosses industries qui ont fait travailler beaucoup d'immigrés, ouvrent leurs archives et aident le Centre dans sa quête de mémoire.

Histoire et mémoire

Le lien entre histoire et mémoire, les relations tantôt dialectiques, tantôt antagoniques, que les deux rapports au passé entretiennent seront au cœur des réalisations du Centre. La question du rapport entre la mémoire et l'histoire (*voir l'article de Gérard Noiriel, p. 17*) peut sembler de prime abord une affaire de spécialistes, voire une querelle byzantine qui secoue régulièrement la communauté scientifique. Mais elle va se poser de manière très concrète, en particulier dans les rapports entre d'une part les historiens et d'autre part les militants associatifs, les témoins survivants et leurs descendants, porteurs de la "légitimité" et de la "vérité" – il est vrai parfois dogmatique et immuable – de leur "communauté".

Or le regard "de l'intérieur" et celui des historiens, nécessairement plus distancié et à prétentions "scientifiques", doivent pouvoir s'enrichir l'un et l'autre. Les historiens ne peuvent être des juges, mais ils ne peuvent pas non plus cautionner des mémoires subjectives, tronquées ou simplement défailtantes. Pourtant, rien n'empêche que les deux visions cohabitent. Les témoignages d'époque (films, photos, journaux intimes, etc.) ont évidemment leur place dans le Centre, mais il faut qu'ils soient perçus par le visiteur pour ce qu'ils sont : des témoignages



**Ouvriers asiatiques
travaillant dans les
tranchées de la Première
Guerre mondiale.**

subjectifs, chargés d'émotion et en tant que tels particulièrement précieux, mais des témoignages personnels sujets à caution car produits de la mémoire sélective des hommes. À côté de cela – et l'on est cette fois dans le domaine de l'historien –, le Centre doit proposer également une vision objectivée de l'aventure collective de ces mêmes populations, avec tous les aspects – économiques, politiques, culturels – qui ont pu échapper en partie au regard des contemporains et de ceux chargés de transmettre leur mémoire.

Le visiteur ne devra donc pas confondre ces deux angles de vue et c'est là le rôle, entre autres, de la présentation muséographique. Il devra aussi accepter que les différents angles de vue ne se recoupent pas toujours, tout en étant tous recevables. Plus encore, les témoins de l'époque, les enfants qui ont entendu le récit de leurs aïeux, les responsables associatifs doivent pouvoir accepter que leur vérité de toujours soit nuancée par le travail de Clio. L'addition de ces travaux historiques et de ces récits mémoriels, souvent contradictoires ou à tout le moins divergents, s'ils ne peuvent être réconciliés (ce n'est pas le rôle d'un tel Centre) peuvent tout au moins cohabiter, étant donné l'extrême porosité entre les uns et les autres. Et cela ne sera possible que si les universitaires n'apparaissent pas comme ceux qui détiennent le savoir, qui dépossèdent la "vraie" mémoire, qui ignorent l'expérience de ceux qui ont vécu l'aventure de la migration, avec ses joies et ses souffrances. Il ne faut évidemment pas que le Centre soit contraint de se passer de l'avis des intéressés au nom du recul scientifique. Il se couperait de toute la partie vivante de l'immigration en France, de cet apport concret, chaleureux, des "vrais gens", comme disent souvent ceux qui ne se reconnaissent pas dans le tableau que les "savants" font de leur vie et de leur expérience. Ces potentialités antagonistes sont surmontables mais elles ne doivent pas être ignorées ni sous-estimées.

Une mission archivistique et de collecte

Le domaine des archives est particulièrement intéressant pour notre propos, puisqu'il "réconcilie" l'histoire (la recherche "scientifique") et la mémoire (la quête généalogique). C'est une des raisons pour lesquelles il faut prévoir pour le Centre une mission archivistique, d'aide à la consultation plus que de conservation, même si, exceptionnellement, tel ou tel fonds particulièrement lié à l'histoire de l'immigration venait à être déposé dans le Centre. La question de la consultation des archives se pose en particulier du fait de la demande généalogique du grand public, à laquelle le Centre devra faire face. En effet, de même que la recherche des ancêtres arrivés à New York entre 1892 et 1954 constitue un des attraits du musée d'Ellis Island (*voir l'article de Nancy Green, p. 40*), la recherche du dossier de l'aïeul naturalisé peut constituer une motivation supplémentaire, au moins pour les visiteurs issus d'une immigration plus ou moins lointaine. Et ce bien que les dossiers ne soient pas consultables avant soixante ans, et même s'ils ne concernent bien entendu que les personnes ayant demandé la nationalité française.

Une des entreprises de longue haleine que se fixe le Centre est donc la numérisation des dossiers de naturalisation, voire, mais cela s'annonce plus aléatoire, celle des dossiers de délivrance des cartes de séjour. Le Centre pourra faciliter l'accès à ces archives, à l'aide de bases de données interrogeables sur place et à la disposition de tous. Mais il ne faut pas imaginer pour autant que le visiteur pourra retrouver son aïeul "en tapotant sur un clavier". La quête risque même d'être le plus souvent infructueuse, si l'on en juge par la difficulté qu'éprouvent les historiens professionnels eux-mêmes pour suivre les parcours des migrants dans les archives. Le Centre devra être capable d'assurer un certain suivi face à la demande.

Il est en tout cas important que le grand public accède lui aussi aux archives, que ce domaine ne soit pas réservé à quelques universitaires. Cette meilleure accessibilité des archives permettra également de donner un nouvel élan aux chercheurs, qui auront à leur disposition plus de sources. Il faut avoir conscience de "l'appel d'air" provoqué par une telle mise à disposition publique des archives. Il faudra donc que le Centre et les Archives nationales soient capables de répondre à la demande que vont générer ces nouvelles facilités. Enfin, le Centre devra mettre en route un programme d'enregistrement et de collecte d'archives orales, car chaque jour la mémoire de l'immigration disparaît. Il faudra ainsi sauver les archives des radios locales, ainsi que le travail des enseignants qui organisent avec leur classe des collectes de témoignages. Cependant, le Centre ne devra pas s'intéresser qu'aux parcours individuels (quête des racines personnelles, etc.), il ne devra pas se contenter de l'offre généalogique, même si celle-ci peut être

importante pour attirer le public. Ainsi, même si beaucoup de visiteurs seront tout d'abord frustrés de ne pas retrouver la trace de leur grand-père en "fouillant" dans les archives, ils pourront en revanche retracer l'aventure collective dans laquelle s'inscrit l'histoire de leur aïeul, grâce aux objets collectés et présentés dans les expositions, grâce aux photos, témoignages audiovisuels, musiques et sons, documents officiels et administratifs, journaux d'époque, etc.

De qui parle-t-on ?

Les populations présentées dans le Centre doivent-elles répondre aux "critères" juridiques et démographiques de l'étranger ? Ou bien faut-il étendre le champ d'action, d'études et de présentation du Centre à l'histoire de toutes les mobilités ? La question se pose tout particulièrement pour les migrations de personnes et de groupes de nationalité française, comme les rapatriés d'Algérie ou les originaires des Dom-Tom. Sans doute pourra-t-on aborder les migrations d'outre-mer à la faveur d'une exposition sur les mobilités dans le bassin Caraïbe, ou bien parler des Français rapatriés en rappelant le lien entre colonisation et immigration. On pourra faire des détours comparatifs par des populations françaises lorsque l'on présentera des parcours, des lieux, des situations.

L'entrée dans la nation et la participation à la vie de la société sont deux phénomènes socio-historiques qu'il faudra aborder conjointement. En effet, réduire les phénomènes migratoires et leurs conséquences à l'acquisition de la nationalité reviendrait à ignorer des pans entiers de l'histoire des émigrés-immigrés : ceux qui n'ont pas pris la nationalité française, ceux qui sont repartis ou qui ont fait des va-et-vient... Dans le même ordre d'idées, il faudra rendre compte de la situation dans les pays d'origine au moment du départ, des raisons de ce départ, des éventuels allers et retours.

De même, il faudra resituer l'histoire des migrations de masse depuis le XIX^e siècle dans la longue durée, sans tomber pour autant dans le travers de la globalisation et des généralisations, qui finissent par réduire la visibilité des questions en s'appesantissant exagérément sur le peuplement ancien de la France. Il ne pourra s'agir que d'un "rappel", situé par exemple à l'entrée de l'exposition permanente, car l'essentiel du message doit porter sur les migrations modernes, celles qui débutent avec l'ère industrielle, celles dont les caractéristiques se retrouvent peu ou prou dans les migrations d'aujourd'hui.

Comment en parle-t-on ?

Dans l'installation permanente située à l'entrée du futur Centre, le visiteur découvre – à l'aide de vidéos, bornes interactives, photos,

cartes, graphiques... – la réalité des migrations depuis deux siècles grâce à des “repères”. Le déroulement chronologique de cette partie “Repères” permet de présenter les questions de la manière la plus abordable pour un large public. À côté de cette installation permanente, le Centre se doit d’offrir, ou d’accueillir, de petites ou grandes expositions, sur un thème particulier, un parcours, une époque, un personnage emblématique. Celles-ci pourront ensuite circuler dans les diverses “antennes” régionales.

En parallèle ou à la suite de la partie “Repères”, des modules thématiques, locaux, régionaux ou même par origine lorsque la situation ou les spécificités de telle ou telle population mérite un éclairage particulier, présentent l’avantage de montrer des situations sociales et historiques totales tout en permettant les comparaisons. On peut ainsi faire l’histoire d’un lieu d’immigration

(Marseille, Belleville, Décines, la Lorraine, les mines du Nord, etc.), d’un moment historique (les réfugiés politiques de l’entre-deux-guerres, la Résistance, les Trente glorieuses...), d’un temps de la vie (le départ du

pays d’origine, la venue des familles, les enfants et l’école...), d’un segment de la population migrante (la fuite des cerveaux, les artistes, les femmes...), d’une nationalité dont le destin est comparable à nul autre (les Savoyards, étrangers puis français après le plébiscite de 1860, le long périple des orphelins arméniens, les Algériens durant la guerre d’indépendance de leur pays d’origine...). La question des réfugiés et des exilés sera ainsi l’occasion de parler du droit d’asile (de ses moments de générosité comme de ses éclipses), et d’en montrer le côté positif pour la société d’accueil, avec l’apport des intellectuels, des savants et des artistes au rayonnement de la France.

L’approche peut être celle d’un “parcours” : le visiteur est amené à suivre la trajectoire d’un migrant ou d’une famille (*voir p. 85 le projet de l’Escale, à Vaulx-en-Velin, décrit par Daniel Pelligra*). Des activités artistiques peuvent être proposées aux visiteurs (ateliers d’écriture, travaux photos, théâtre, etc.), permettant de valoriser des histoires de vie. L’histoire ne doit pas être le seul vecteur de présentation de l’immigration, on peut aussi faire appel à des spectacles vivants, des musiques, le thème des migrations dans la littérature, des films documentaires et de fiction, etc. Il faut donc mettre en avant la dimension culturelle de l’immigration : les apports, les métissages, le brassage des cultures (*voir p. 91 les expériences présentées par Michel David dans le Nord Pas-de-Calais*).

Cependant, il faut aussi montrer les déboires de l’intégration, la “terre d’accueil” qui se transforme en “terre d’écueils”, les éclipses



*L’ambition du Centre est d’ennoblir
l’expérience migratoire de ces hommes
et de ces femmes que l’on veut accueillir
symboliquement dans l’histoire de la nation.*

de la “patrie des droits de l’homme”. Tout cela doit être dit sans mortification ni flagellation, en évitant misérabilisme et dolorisme. Sans taire le vrai, l’authentique, “la sueur, le sang et les larmes”, la scénographie et les divers modes de présentation doivent être capables d’ennobler l’aventure humaine à la base de toute nouvelle installation sur le sol de France. Il faut montrer que l’immigration a participé et participe de l’enrichissement – dans tous les sens du terme – du pays tout entier. En un mot, il faut que les visiteurs, qu’ils soient issus de l’immigration ou non, se sentent concernés par l’histoire qui leur est montrée.

Il faut en tout état de cause éviter le folklorisme autant que le misérabilisme. Le bidonville et la chaîne de montage ne sont pas tus, mais ils ne doivent pas envahir l’espace et les consciences des visiteurs. Sans pour autant tomber dans un didactisme pesant, l’ambition du Centre est d’ennobler l’expérience migratoire de ces hommes et ces femmes que l’on veut accueillir symboliquement dans l’histoire de la nation. La finalité ne doit pas être lourdement démonstrative, il faut suggérer, émouvoir, donner des possibilités d’identification au visiteur. En un mot, il s’agit de se réapproprier cette histoire sans repentance ni glorification excessive, de montrer les liens entre le passé, le présent et l’avenir.

Une dimension européenne

Il est frappant de constater que ce type de projet est à l’ordre du jour chez nombre de nos voisins, comme si l’Europe se percevait enfin comme une terre d’immigration. La dimension européenne ne pourra donc pas être absente du futur Centre, ne serait-ce que par une collaboration entre les différentes institutions qui voient le jour ou sont en projet à Amsterdam (projet “Héritage culturel des minorités”), à Berlin (Musée allemand), au Luxembourg (Centre de documentation sur les migrations humaines), à Bruxelles (Musée de l’immigration), en Suisse (Migration Museum)...

L’heure serait-elle enfin venue de la reconnaissance – dans tous les sens du terme – du “passé composé” de la France et de l’Europe ? La création d’un lieu dédié à ces populations venues d’ailleurs est en tout cas le meilleur moyen de leur redonner toute leur place dans l’histoire de la nation. Et l’on sait qu’en la matière les symboles pèsent lourds dans l’inconscient collectif, surtout en France où l’on aime tout particulièrement les fastes républicains, les cérémonies commémoratives et les musées d’histoire. Sans compter qu’un lieu de mémoire de l’immigration est aussi, last but not least, un moyen parmi d’autres de lutter contre la xénophobie et le racisme, qui prospèrent sur l’ignorance et la haine de ces étrangers d’aujourd’hui, dont le pays tout entier devrait savoir qu’ils sont la France de demain. ◀

Bibliographie – Ouvrages généraux

- ▶ Marianne Amar, Pierre Milza, *L'immigration en France au XX^e siècle*, Armand Colin, Paris, 1990.
- ▶ David Assouline, Mehdi Lallaoui, *Un siècle d'immigration en France*, 3 tomes, Au nom de la mémoire-Syros, Paris, 1996-1997.
- ▶ Marie-Claude Blanc-Chaléard, *Histoire de l'immigration*, La Découverte, Paris, 2001.
- ▶ Pascal Blanchard, Nicolas Bancel, *De l'indigène à l'immigré*, Gallimard, Paris, 1998.
- ▶ Collectif, *Presse et mémoire, France des étrangers, France des libertés*, Mémoire Génériques-Éditions ouvrières, Paris, 1990.
- ▶ Philippe Dewitte, *Deux siècles d'immigration en France*, La Documentation française, Paris, 2003.
- ▶ Yvan Gastaut, *L'immigration et l'opinion en France sous la V^e République*, Seuil, Paris, 2000.
- ▶ Laurent Gervereau, Pierre Milza, Émile Temime (dir.), *Toute la France, histoire de l'immigration en France au XX^e siècle*, Somogy, Paris, 1998.
- ▶ Philippe Joutard, François Marcot (dir.), *Les étrangers dans la Résistance en France*, Musée de la résistance et de la déportation, Besançon, 1992.
- ▶ André Kaspi, Antoine Marès (dir.), *Le Paris des étrangers depuis un siècle*, Imprimerie nationale, Paris, 1989.
- ▶ Yves Lequin (dir.), *La mosaïque France. Histoire des étrangers et de l'immigration en France*, Larousse, Paris, 1988.
- ▶ Pierre Milza, Antoine Marès (dir.), *Le Paris des étrangers depuis 1945*, Publications de la Sorbonne, Paris, 1995.
- ▶ Gérard Noiriel, *Le creuset français. Histoire de l'immigration XIX^e-XX^e siècles*, Seuil, Paris, 1988 ; *Réfugiés et sans-papiers. La République face au droit d'asile XIX^e-XX^e siècle*, Hachette littératures, Paris, 1998 ; *Atlas de l'immigration en France : exclusion, intégration...*, Autrement, Paris, 2002.
- ▶ Denis Peschanski, *Des étrangers dans la résistance*, Éditions de l'Atelier, Paris, 2002 ; *La France des camps : l'internement, 1938-1946*, Gallimard, Paris, 2002.
- ▶ Ralph Schor, *Histoire de l'immigration en France de la fin du XIX^e siècle à nos jours*, Armand Colin, Paris, 1996 ; *L'opinion française et les étrangers, 1919-1939*, Publications de la Sorbonne, Paris, 1985.
- ▶ Émile Temime, *France, terre d'immigration*, Gallimard, Paris, 1999.
- ▶ Michèle Tribalat (dir.), *Cent ans d'immigration, étrangers d'hier, Français d'aujourd'hui*, Ined, Paris, 1991.
- ▶ Vincent Viet, *La France immigrée. Construction d'une politique, 1914-1997*, Fayard, Paris, 1998.
- ▶ Patrick Weil, *La France et ses étrangers. L'aventure d'une politique de l'immigration de 1938 à nos jours*, Gallimard, Paris, 1995 ; *Qu'est-ce qu'un Français ? Histoire de la nationalité française depuis la Révolution*, Grasset, Paris, 2002.
- ▶ Catherine Wihtol de Wenden, *Les immigrés et la politique. Cent cinquante ans d'évolution*, Presses de la Fondation nationale des sciences politiques, Paris, 1988.



Philippe Dewitte, "Vers la création d'un 'musée' de l'immigration ?"

- ▶ Chronique "Initiatives", n° 1238, juillet-août 2002
- ▶ Dossier *L'héritage colonial. Un trou de mémoire*, n° 1228, novembre-décembre 2000
- ▶ Dossier *Imaginaire colonial, figures de l'immigré*, n° 1207, mai-juin 1997
- ▶ Dossier *La mémoire retrouvée. De la guerre à la décolonisation*, n° 1175, avril 1994
- ▶ Dossier *Mémoire multiple*, n° 1158, octobre 1992
- ▶ Dossier *Aux soldats méconnus. Étrangers, immigrés, colonisés au service de la France* N° 1148, novembre 1991
- ▶ Dossier *L'immigration dans l'histoire nationale* N° 1114, juillet-septembre 1988

